

# « Ça s'est passé à RocheFort »

Le forum de l'Union s'est tenu à la salle polyvalente samedi 10 septembre



Comme chaque année, une trentaine d'activités étaient proposées aux adhérents ou futurs adhérents : activités artistiques et artisanales, culturelles, musicales, ludiques, sportives et linguistiques.

Les animateurs et les bénévoles étaient présents pour conseiller, renseigner, inscrire.. A la fin de la journée, plus de la moitié des adhérents s'étaient inscrits ou réinscrits. Ceux qui n'ont pas pu venir se sont inscrits directement auprès des responsables d'activité. Cette année encore l'Union, compte environ 600 adhérents.

Parmi toutes ces activités, trois activités nouvelles étaient proposées : Mosaïque-Vitrail, Atelier Créations manuelles, et initiation Pia-

## Carnet de famille

Naissance  
Florie Anne Jeanne LEBLEU, née le 10 octobre 2016

Toutes nos félicitations aux parents !!

Mariage  
Eric René Marcel DESÉEZ et Eléonore Concetta Valentine UNGARO se sont mariés le 25 juin 2016

Longue vie aux mariés !

no/Solfège. Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à consulter le site [www.union-rochefort-longvilliers.fr](http://www.union-rochefort-longvilliers.fr), ou par mail à [unionrl@free.fr](mailto:unionrl@free.fr)



## Fête de la Saint-Gilles 2016, les 3 & 4 septembre

C'est au son du Tamouré, que la fête de la Saint-Gilles 2016 a connu son point culminant. Rochefortais (es), amis(es) et habitants (es) des villages avoisinants ne se sont pas fait prier pour prendre part à l'événement !

Le Comité des Fêtes vous remercie une fois de plus pour votre fidélité et votre présence à chacun de ses événements.



## Vivre ensemble, c'est aussi ça !



Comme chaque année au mois d'octobre, le CCAS de RocheFort a organisé un apéritif déjeunatoire, et a eu le plaisir d'accueillir les aînés des trois autres CCAS de Bonnelles, Bullion et Longvilliers, le samedi 1er octobre, à 12h30 à la salle polyvalente. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour partager à nouveau ce moment convivial !

Compositions Florales pour toutes Cérémonies

**DE SMET**  
La Ferme de Plivot

0152 La Paine Fleurie - 91470 Forges Les Bains  
Tél.: 01 64 91 13 77 - Fax: 01 64 91 26 49

Du lundi au samedi 8h-19h30  
Dimanche et jours fériés 9h-17h

# Vivre@RocheFort Flash

Le magazine municipal de RocheFort-en-Yvelines

Hiver 2016

## Le mot du Maire



Cet été, notre pays a été de nouveau la cible du barbarisme et a été frappé d'une manière abjecte. Mes pensées, et sans aucun doute les vôtres, vont vers les victimes dont la vie a été fauchée dans ces instants de folie meurtrière, mais aussi vers leurs familles, leurs proches qui vivent aujourd'hui dans le deuil et le chagrin. N'oublions pas les blessés qui conserveront des cicatrices ineffaçables de cette attaque terroriste.

« Nous ne devons pas renoncer à nos valeurs. Nous devons montrer que notre société ouverte peut faire face à cette épreuve. Que la meilleure réponse à la violence est encore plus de démocratie. Encore plus d'humanité. Mais jamais de naïveté.

C'est quelque chose que nous devons aux victimes et à leurs familles » **Jens Stoltenberg.**

Le Pacifique, Tahiti, l'esprit polynésien, sous le patronage du Comité des Fêtes, nous ont permis de nous retrouver après la pause estivale. Vous avez été nombreux à vous inscrire aux activités de l'Union lors du Forum et je ne peux que vous inviter à vous rapprocher des « Amis des Ecoles » pour les renforcer.

Nous avons créé à la rentrée un Comité Consultatif « Art de la Rue » composé d'élus et d'adhérents de l'Union. Par cette création, l'équipe municipale concrétise l'appel à projets lancé l'année dernière dans ce même édito.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons renouvelé l'exercice de la réunion publique. Vous avez été peu nombreux à y assister le 13 octobre dernier. L'équipe municipale a néanmoins apprécié ce moment de partage. Il sera renouvelé chaque année. Vous trouverez dans ce V@R un résumé de cette réunion et sur le site Internet de la commune l'ensemble des documents qui y ont été présentés. Je ne peux vous cacher que l'équilibre financier de notre budget, tout en ne perdant pas notre capacité d'autofinancement, est complexe à maintenir. Nous serons certainement amenés après plusieurs années à revoir notre politique fiscale.

Nous sommes dans la dernière ligne droite de 2016, c'est le moment de préparer 2017. Pour cela, l'équipe municipale a besoin de vous. Tout d'abord, en prenant le temps de remplir le questionnaire attaché à cette édition du V@R. Celui-ci se veut le baromètre de votre satisfaction, mais aussi le moyen de manifester vos idées pour la commune.

Appel à projets : dans le budget 2017, nous mettrons une somme de 5.000€ à disposition. À vous de trouver son utilisation. Les projets proposés seront analysés par la commission finances, puis proposés en Conseil Municipal, et les meilleurs d'entre eux, dans la limite du plafond, seront mis en œuvre.

Au premier janvier 2017, consécutivement à la mise en œuvre de la loi NOTRe, notre communauté d'agglomération s'enrichira des communes de la CAPY (8) et de la CCE (3). Nous serons donc 36 à partager le même destin intercommunal.

Nous nous retrouverons le samedi 21 janvier 2017 pour les vœux de la municipalité; en attendant, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Construire une commune où chacun parle avec l'autre est un défi exaltant et je compte sur votre soutien pour inscrire notre action dans la durée.

Bien à vous, votre Maire  
Sylvain LAMBERT



## Dates à retenir :

**MAIRIE**  
Samedi 21 Janvier, à partir de 11h :  
Vœux de la Municipalité à la salle polyvalente

**CCAS**  
Samedi 3 décembre, à 12h30 :  
Repas des aînés aux Écuries de RocheFort

**LES AMIS DES ECOLES**  
Samedi 10 décembre :  
Fête de Noël des écoles, à partir de 11h, à la salle polyvalente.  
Au programme : Spectacles des enfants, suivi du marché de Noël, et d'un repas festif en soirée !  
A noter : cette année, le Père Noël fera une halte avant sa tournée pour voir les enfants, et prendra le temps de la pose pour une belle photo souvenir ! (photo offerte pour les élèves de RocheFort et Longvilliers !)

**L'UNION**  
Culture et découvertes :  
Visites :  
• Jeudi 8 décembre 2016 : Exposition Hergé au Grand Palais  
• Jeudi 15 décembre 2016 : Musée Fragonard, Musée Rodin  
• Jeudi 19 janvier 2017 : Couillisses du musée Grévin ou Cathédrale russe ou musée Drouot  
• Vendredi 24 février 2017 : Hôtel de Beauvais, Musée de l'école de Médecine  
• Vendredi 17 mars 2017 : Centre de tri postal de Wissous, Aéroport d'Orly  
• Jeudi 20 avril 2017 : Village d'Auteuil, Parc de Saint Cloud  
• 18 mai 2017 : Auvers sur Oise  
• 8 Juin 2017 : Haras du Pin (dans l'Orne)  
Expositions :  
• Jeudi 8 décembre 2016 : Hergé au grand Palais  
• Vendredi 13 janvier : Collection russe à Vuitton  
• Jeudi 2 février : Bernard Buffet au Musée d'Art Moderne

Responsable de la rédaction :  
Sylvain Lambert, Rédacteurs :  
Aurélié Grand, Corinne Daverdin,  
Martine Merelle, Yvonne Henry,  
Christophe Chipault, Mise en page :  
Grégoire «Léon» Guillemain

# La Bibliothèque

## POUR LES ENFANTS

**Atelier origami animé :** Petite boîte secrète, oiseau à la fontaine, lapin gonflé ! Les enfants ont pu découvrir encore une fois la magie du pliage avec une simple feuille de papier !



**Prochain atelier pour un Noël en papier :** Mercredi 7 décembre - Sur réservation - A partir de 8 ans

Pour l'année prochaine, nous recherchons des talents pour animer occasionnellement une séance. Merci à tous !

**L'Heure du Conte :** albums, kamishibai, mais aussi raconte-tapis que les enfants retrouvent chaque fois avec plaisir. Après La grenouille à grande bouche et Les bébés chouettes, Bon appétit monsieur renard !

Un mercredi par mois à 15h30. A partir de 4 ans - 30 novembre et 14 décembre - Puis chaque dernier mercredi du mois - Le Pôle Culturel du Département a développé un fonds d'outils pour les



animations dont les raconte-tapis et les kamishibai que nous utilisons régulièrement.



### Les Bébés Lecteurs :

Les tout-petits et leurs parents ont maintenant eux aussi leur moment de lecture et de partage autour des livres. Le lundi matin à 10h30. De 1 an à 3 ans - Prochaines dates : 14 novembre - 5 décembre - 23 janvier - 27 février - 27 mars - 24 avril - 22 mai.

## POUR TOUS

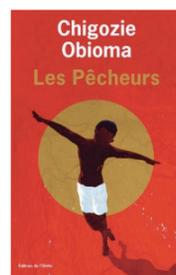
**Vente de livres :** Deux fois par an en Mai/Juin et Novembre/Décembre. Les livres sont vendus à tout petit prix. Ils proviennent du désherbage mais aussi des nombreux dons que vous nous faites. Merci donc à tous !

### Réservations / Réseau

Grâce au réseau des bibliothèques qui se met progressivement en place, vous pouvez réserver des titres que nous n'avons pas dans notre catalogue. Nous pourrions également renouveler régulièrement des fonds spécifiques comme les livres en gros caractères, les livres en anglais, la SF, les mangas, les CD, etc... N'hésitez pas à nous faire des suggestions.

**Prix du Roman de RocheFort :** A l'heure où vous lirez ces pages, le prix aura été décerné...

Beaucoup de très bons romans cette année. Nos pronostics !



### EN 2017

- Expo photo d'une jeune artiste de RocheFort  
- Expo peinture d'une artiste du Sud Yvelines  
- « Portraits de lecteurs » : vous êtes invités à apporter une ou deux photos sur ce thème en vue d'une exposition en fin d'année.

Et puis d'autres projets à venir : projection de films, mise en ligne du catalogue et page site de la bibliothèque.

**Pensez à regarder la page bibliothèque sur le site de la commune.**

**Horaires**  
Lundi : 9h / 12h (sauf vacances scolaires)  
Mardi : 9h / 12h - 16h30 / 18h30  
Mercredi et Samedi : 14h30 / 18h

**Horaires vacances de Noël :**  
La bibliothèque sera fermée les samedis 24 et 31 décembre.

**Contact :**  
2, Chemin sous la Ville  
01 30 88 40 62 - [bib.rochefort@wanadoo.fr](mailto:bib.rochefort@wanadoo.fr)

**Tarifs 2016/2017 :**  
Adhésion individuelle : 20 €  
Adhésion Famille : 25 €

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 13 OCTOBRE DERNIER

Après le bilan positif de la réunion publique du 11 novembre 2015 et des dernières réunions organisées par la Mairie dans certains « quartiers » de la commune ; Et dans un souci continu de clarté et d'information, M. le Maire a décidé de réitérer l'expérience, et a organisé une réunion publique le 13 octobre dernier à la salle polyvalente.

En effet, l'époque étant riche en contraintes, telles que sur les finances, la sécurité, les transports, les orientations politiques tant au niveau de la communauté d'agglomération, du département et de la région ; nous vous devions bien un moment d'échange pour tenter de clarifier certains points, de vous informer, et au mieux de vous rassurer...

Nous avons ainsi exposé à nouveau (après publication dans le bulletin de l'été dernier) le Plan Projet Pluriannuel (PPP), outil mis en place afin d'optimiser nos moyens d'actions pour conserver notre qualité de vie, et continuer à valoriser notre village, dans un environnement économique contraint. Ce PPP prévoit divers projets déjà cités dans notre dernier bulletin de l'été, et que vous pouvez retrouver sur le site de la commune ([www.mairie-rochefortenyvelines.fr](http://www.mairie-rochefortenyvelines.fr)) dans la rubrique « Mairie ».

Parmi les points évoqués, **la vidéo-protection** a soulevé 3 questions :

- **L'utilité de la mise en place de la vidéo-protection ?**  
Elle participe efficacement à la lutte contre le vandalisme et les agressions physiques ; utilité confirmée par le retour d'expérience de la commune voisine de Ponthévrard qui ne constate aucun méfait depuis l'installation de sa vidéo-protection.
- **Quel est le principe de fonctionnement ?**  
Enregistrement des entrées et sorties du village ; les enregistrements sont conservés sous clés sur une durée d'un mois glissant, seul le maire et les gendarmes pouvant avoir accès aux enregistrements, sur demande expresse.
- **Coût de l'entretien des installations ?**  
Cela équivaut à 3% du prix de l'installation/an.

Deuxième point évoqué, l'aménagement du Chemin de l'Ancienne Gare, une seule question a été soulevée :

- **Est-il prévu d'intégrer la rénovation des terrains de tennis au projet ?**  
Oui, la protection et la rénovation des terrains en font bien partie.

Enfin, dernier point à préciser quant au PPP, et plus précisément à la restauration de l'Église : les élus ont décidé (sauf cas d'urgence) de ne rien entamer tant qu'elle ne sera pas classée afin de pouvoir s'appuyer sur les financements publics pour entamer les travaux nécessaires à sa conservation.

Voilà pour ce qui est du PPP et de vos diverses questions à ce sujet.

M. le Maire a ensuite abordé le délicat concept de l'« effet ciseaux », à savoir : comment équilibrer notre budget et financer nos projets dans un environnement de plus en plus contraignant ? (les détails sont disponibles sur le site de la commune par le lien cité ci-dessus)

En dernier lieu, nous avons abordé quelques sujets divers mais néanmoins essentiels qui touchent notre commune ;

### > Les lignes de bus desservant RocheFort...

Vous avez, avec raison, fortement réagi aux changements de lignes et d'horaires de passage des bus. Le président du SITERR s'est déplacé, a entendu et compris notre problématique et nos exigences ; Nous espérons pouvoir compter sur lui pour engager un changement dans le bon sens ! Sachez toutefois que nous avons déjà bataillé pour obtenir un passage à 7h23 sur la ligne 10, et que nous essayons d'obtenir un bus à 8h30 sur cette même ligne... Nous bataillons aussi pour que cette même ligne passe DANS RocheFort, et non à sa périphérie... Suite au prochain épisode ; en attendant nous tenons à remercier les administrés qui se sont déplacés pour appuyer nos arguments, les renforcer des leurs, en toute intelligence, et dans un bon esprit : volontaire mais respectueux !

### > Le réaménagement des carrefours sur la D988

En collaboration avec le département et l'état nous sommes arrivés au consensus suivant :

1. Remplacement des « Cédez le passage » par des « Stop » au croisement avec la route de Moutiers, la rue du Moulin au Bourgneuf
2. Évolution des marquages au sol au carrefour de la route de Clairefontaine pour rendre plus lisible le tourné à gauche
3. Évolution des marquages au sol et mise en place de bornes pour mieux positionner les véhicules en sortie de RocheFort afin d'offrir une meilleure visibilité au carrefour de Bullion.

D'autres évolutions sont en cours d'étude :

1. Suppression d'un ou deux parkings sur la D988
2. Convention pour l'entretien du rond-point
3. Sécurisation du chemin coutumier entre le pont de la garenne et le chemin de l'ancienne gare
4. Sur la D999, élargissement de la zone à 70 pour inclure l'intersection avec la route de Moutiers
5. Signalisation sur la D988 des carrefours avec la rue du Moulin et avec la route de Moutiers.

Pour conclure, un grand merci au président du SITERR qui a répondu présent à notre invitation, espérant que cela soit de bonne augure pour le devenir de la ligne 10 ; Merci aux administrés, hélas trop peu nombreux, qui ce sont déplacés pour nous écouter, et nous faire part de leurs remarques/suggestions.

N'hésitez pas à régulièrement consulter le site internet de la commune ou les tableaux d'affichage administratifs répartis sur la commune, pour vous informer des prochains événements de ce type, ou tout autre.

**Sarl Fernando Pereira Teixeira**  
Installation Plomberie- Sanitaires  
Chauffage-Gaz Fioul-Entretien  
Couverture Neuve-Rénovation  
Zinguerie  
Tél/Fax : 01 30 88 23 10  
Portable : 06 75 48 76 19  
20 bis, rue des Halles 78730 St Arnoult en Yvelines  
Installateur agréé PG-Energies Renouvelables  
[entreprise.pereira.teixeira@wanadoo.fr](mailto:entreprise.pereira.teixeira@wanadoo.fr) Siret: 529 782 880 0015

**L'hibernie**  
Chambres d'hôtes d'exception  
7 rue de la Pie, 78730 RocheFort en Yvelines  
[www.l-hibernie.fr](http://www.l-hibernie.fr)  
Tél : 01 30 59 55 71

**ARCM**  
Protection Des Biens Et Des Personnes  
**THEBAUD Nicolas**  
06 07 55 45 52  
[arcm.nicolas@gmail.com](mailto:arcm.nicolas@gmail.com)  
7 Rue Richard Carrott  
78 730 RocheFort En Yvelines  
[www.alarme-arcm.fr](http://www.alarme-arcm.fr)

**Grand Paysages**  
Création et entretien d'espaces verts  
**EMMANUEL GRAND** 8 rue de la Rabette  
78730 RocheFort-en-Yvelines  
06.14.41.97.53 / [grandpaysages@gmail.com](mailto:grandpaysages@gmail.com)  
**Création : terrasse, clôture, gazon....**  
**Entretien : élagage, abattage, taille....**  
**Bois de chauffage**

## LES NUISANCES AÉRIENNES, UNE FATALITÉ ?

**Vous représentez l'ACNAB. Pouvez-vous m'en dire quelques mots ?**

L'ACNAB est une association luttant contre les nuisances aériennes : le bruit, comme la pollution, liés au transport aérien.

Elle est composée de gens qui ne sont pas des farfelus ou des idéologues sans sens pragmatique, mais au contraire de personnes qui travaillent dans le secteur de l'aéronautique, de l'acoustique ou de la chimie, de formation à dominante ingénieur, et de chefs d'entreprise.

L'association n'est pas contre les avions, mais milite pour un développement concerté du trafic aérien avec ses différents acteurs.

**Quels sont ces acteurs ?**

Citons tout d'abord la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) qui dépend du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. C'est à la fois une autorité réglementaire et un partenaire des acteurs aéronautiques. Elle place le respect de l'environnement comme étant une de ses priorités, -au moins sur le papier- tout comme le dialogue avec les élus et les associations...

Il y a bien sûr les compagnies aériennes, et les aéroports. Dont ADP (Aéroport de Paris), pour Orly et Roissy notamment dans la région parisienne. ADP est un établissement public, donc majoritairement détenu par l'état. A noter qu'un projet de loi datant du 1er Novembre 2016 (donc tout récent) vise à transformer ADP en société anonyme pour financer son développement. Le but est « d'optimiser économiquement les plateformes aéroportuaires » et qu'« ADP rejoigne le droit commun des sociétés commerciales ».

Citons aussi l'ACNUSA (Autorité de Contrôle des Nuisances Aériennes), qui est chargée de contrôler les dispositifs de lutte contre les nuisances générées par le transport aérien. Elle émet des recommandations et a un pouvoir de sanction à l'encontre des compagnies aériennes. Ses membres, au nombre de 10, sont nommés par l'état ou ses représentants.

Les préfets, de région ou de département, jouent également un rôle dans le cadre réglementaire.

Enfin les élus et les associations, qui représentent les riverains des aéroports.

Il y a donc 3 grands groupes, celui de l'état et affiliés (DGAC, ADP, ACNUSA, Préfets...), les compagnies aériennes et les riverains, qui s'expriment par le

biais des élus et des associations.

Les rapports de force entre ces acteurs sont essentiellement économiques et sociaux, avec un chantage à l'emploi permanent sur ADP et les compagnies aériennes. Et politique bien sûr.

**Quel est la spécificité d'Orly, qui concerne essentiellement le sud francilien ?**

Contrairement à Roissy qui fonctionne 24 heures sur 24, les vols sur Orly sont interdits de 23 heures à 6 heures du matin.

De plus, la capacité d'Orly est limitée à 250.000 créneaux annuels par un décret ministériel datant de 1994.

Les créneaux n'étant tous utilisés, cela représente entre 210 et 230.000 mouvements par an, soit une moyenne de 600 vols par jour.

Or une étude faite par la DGAC montre que la capacité d'Orly est en réalité de 450.000 mouvements, soit près du double de celle qui est fixée par décret.

Il existe actuellement une mobilisation chez certains acteurs visant à déplafonner Orly, et augmenter ainsi le trafic de manière considérable.

Ces acteurs raisonnent en « quota de bruit » pour forcer le déplafonnement d'Orly.

**Pourtant les avions font moins de bruit ?**

Il est vrai que les progrès dans le domaine du bruit émis par les avions ont été importants par le passé.

Les sources de bruit liées aux avions viennent de plusieurs origines, en particulier ceux issus du moteur - combustion, bruit de jet-, le bruit aérodynamique -lié à la vitesse-, bruit d'écoulement en phase d'atterrissage, autour des trains ou des volets...

On arrive aujourd'hui à des limites physiques en terme de gains, qui ne comptent plus du tout en décibel, mais en dixième de décibel par année.

Parallèlement à ceci, la sensibilité au bruit a évolué depuis 1994, tout comme la législation, et le seuil de tolérance au bruit de la population diminue.

Les progrès ont été considérables dans le domaine de l'habitation et de l'automobile en termes d'insonorisation, qui prennent en compte ce seuil de tolérance qui diminue.

Le déplafonnement d'Orly reviendrait au contraire à doubler le bruit émis en capacité nominale, ce qui annihilerait

tous les progrès réalisés dans le domaine acoustique !

De plus les nuisances visuelles d'un ciel chargé de 2 fois plus d'avions sont considérables.

C'est pourquoi nous sommes contre ce déplafonnement.

**Certains jours les avions en phase d'atterrissage semblent voler plus bas que d'autres jours. Pourquoi ?**

Cela peut dépendre des contrôleurs aériens en poste.. Les pilotes d'avion doivent cependant respecter des procédures très strictes.

Pendant, 50 % des vols ne respectent pas les procédures en vigueur ! En particulier pour les altitudes de survols, qui sont beaucoup trop souvent trop basses.

Rappelons que depuis 2012, une modification des couloirs aériens qui concerne le sud francilien est applicable pour les avions en provenance du sud-est et en configuration de vent d'est.

Elle avait pour but de déplacer les points d'interception (appelés ILS) d'une altitude de 900 m à 1200 m, puis 1500 m, avant la descente continue finale vers l'aéroport.

Cela revient à relever les paliers avant l'approche finale pour l'atterrissage, et donc que les avions volent théoriquement plus hauts, au-delà d'une certaine distance de l'aéroport

Selon la DGAC, qui avait rédigé le texte de l'enquête publique avant cette modification des couloirs aériens, les gains en termes de bruit étaient importants. De l'ordre de 3 dB suite à un relèvement 300 m des points d'interception ILS.

Sauf que la DGAC s'est bien privée de dire que les descentes continues ne sont pas applicables en permanence.

De plus le relèvement des points d'interception a provoqué le déplacement des couloirs aériens, et RocheFort, tout comme Saint Arnoult, est aujourd'hui survolé par 2 fois plus d'avions qu'avant cette modification.

Il était difficile pour une personne non qualifiée de comprendre les textes rédigés par la DGAC dans l'enquête publique Elle les a volontairement présentée de manière trompeuse et non objective.

La DGAC a basé son raisonnement sur des situations qui ne correspondent pas à la réalité, et les gains annoncés étaient tout simplement impossibles à atteindre. Ce qui a d'ailleurs été montré récemment suite à des campagnes de mesure.

L'ACNAB avait à l'époque rencontré la DGAC pour contester les gains annon-

cés. La DGAC avait fini par reconnaître que nous avions raison, mais qu'elle « obéissait à son ministère de tutelle.. »

La suite de l'enquête publique en 2011 et la procédure de modification des couloirs aériens a été truffée d'anomalies (commission d'enquête qui s'est déclarée incompétente, absence d'étude d'impact, vote en commission sur la base de documents erronés, arrêtés ministériels avec des erreurs...). Nous avons analysé de manière extrêmement détaillée les documents officiels et mis en évidence ces vices de procédure.

La transparence revendiquée par les autorités n'a été qu'une façade. Les décisions étaient déjà prises bien avant l'enquête publique...

Il est dommage que la DGAC ait pris les riverains pour des idiots pendant l'enquête publique, alors qu'une communication plus pédagogique aurait été plus adroite.

Elle a perdu ainsi toute crédibilité. On ne peut qu'être extrêmement méfiant à toute annonce visant à modifier la circulation aérienne sur les aéroports

**Quel est donc le rôle de l'ACNAB dans ce contexte ?**

Tout d'abord celui de garde-fou. Faire respecter les procédures en vigueur.

Veiller au non déplafonnement d'Orly.

Promouvoir toute solution de moindre nuisance, et participer de manière constructive avec les acteurs à la recherche de ces solutions et à leur mise en application.

Sensibiliser les élus et la population, communiquer et privilégier la pédagogie. Animer des réunions publiques d'information et d'échanges.

**Donc les nuisances aériennes ne sont pas une fatalité ?**

Heureusement, non. Nous avons récemment pu obtenir l'installation sur la commune de St Arnoult, d'un appareil de mesure de bruit émis par les avions.

Il permettra en particulier d'identifier les avions volant trop bas, et de faire appliquer des sanctions financières aux compagnies qui ne respectent pas les altitudes de survols.

Jean Luc Alison  
Président de l'ACNAB



## GRAINES DE CHAMPIONS



**Nous avons l'honneur et la fierté de compter parmi nos administrés, Loïc Radenac, talentueux judoka, qui vient d'être validé « arbitre national UNSS » (Union Nationale du Sport Scolaire).**

Loïc a obtenu ce grade en participant le 23 mars 2016 au Championnat de France UNSS de Judo à Nevers en qualité d'arbitre après que son équipe est devenue Championne Académique UNSS de judo le 10 février à Breigny-sur-Orge.

**Pour info :** tous les arbitres qui étaient au championnat de France n'ont pas obtenu ce titre : il s'agit bien d'une compétition aussi pour eux !

Chaque équipe est composée de 5 judokas et d'un arbitre. Ils participent tous à la victoire de l'équipe soit en gagnant des combats, soit en marquant des points en arbitrage.

Pour la petite histoire, l'équipe de Loïc est une équipe féminine (licenciées comme lui au club de Saint Arnoult) mais la mixité est autorisée pour l'arbitrage !



**05 juin 2016, épreuve de 80 cm, 1ère participation à un concours, 1ère victoire !**

L'élève est bien assurée avec nos jeunes Rochefortais et Rochefortaises. Caroline Henry nous avait déjà habitude à des distinctions en judo ; mais en juin dernier, c'est lors d'une épreuve équestre que cette jeune Rochefortaise de 13 ans se distinguera. Une belle victoire pour sa 1ère participation à un concours au Centre équestre de la Courbette, qui laisse déjà envisager bien d'autres médailles à venir....!

**Bravo et bonne continuation, Caroline et Loïc**

**Contre le démarchage téléphonique... un service : BLOCTEL**

**Un nouveau service a été mis en place par le gouvernement pour lutter contre ces fameux appels commerciaux trop fréquents, intrusifs, et souvent pratiqués de manière abusive.**

- C'est un service gratuit
- Vous pouvez inscrire plusieurs numéros de téléphone sur la liste d'opposition
- Votre inscription sur la liste d'opposition Bloctel est valable 3 ans
- Vous pouvez à tout moment modifier les numéros inscrits, en ajouter, en supprimer

Un site internet clair, simple, et facile est à votre disposition :



**bloctel.gouv.fr**

## ATTENTION ! RÉFORME DES CARTES D'IDENTITÉ



Depuis le 08 novembre, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité ont évolué dans le département des Yvelines. Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte/vol) reste gratuit. Les délais de délivrance seront également réduits. Vous devrez désormais vous adresser à la mairie de Saint-Arnoult-En-Yvelines, équipée des dispositifs de prise d'empreintes. La demande de CNI sera effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et unifiée.

Vous avez également la possibilité d'effectuer depuis votre domicile une pré-demande en ligne disponible sur le site « <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> ». Cette pré-demande en ligne remplacera alors le dossier papier.



## VIDEO PROTECTION

### DERNIÈRES NOUVELLES DE LA VIDÉO PROTECTION DE LA COMMUNE

Comme annoncé par M. le Maire lors de la réunion publique du 13 octobre, l'appel d'offre a été lancé, 7 entreprises ont répondu, le dépouillement est en cours par un Bureau d'Etude spécialisé en vidéo. L'installation commencera en décembre 2016, subvention oblige, et sera opérationnelle fin 1er semestre 2017.

Le 30 septembre 2016, nous avons reçu un courrier de la Préfecture concernant un abondement de crédit du FIPDR de 50 millions d'euros, au niveau national, afin de sécuriser les écoles. (FIPDR : Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation).

Nous avons envoyé un projet, en complément de notre installation vidéo communale, pour la protection des entrées et de la clôture de l'école par l'adjonction de 3 caméras.

**Petit rappel :** Les caméras n'enregistrent que la voie publique, les éventuelles parties privatives étant masquées à l'enregistrement, et ce sur une durée d'un mois glissants. Elles ne peuvent être visualisées que par les Forces de l'Ordre sur demande expresse.

## BORNE DE RECHARGEMENT VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Vous avez pu remarquer une nouvelle borne à l'effigie de Rambouillet Territoires au niveau des anciens ateliers municipaux, peut-être aussi dans d'autres communes de la communauté d'agglomération.

Cette borne financée à 100% par la Communauté d'Agglomérations Rambouillet Territoires, elle-même subventionnée par l'ADEME, est destinée au rechargement des véhicules électriques des Rochefortais et des visiteurs.

Cette borne permet la recharge de deux véhicules en même temps, avec deux types de prises : type 2 standard européen pour un rechargement accéléré 18kva, et type domestique E/F à 3.7kva pour les petits véhicules, scooter, et cycles. Une supervision et une boucle de détection sont installées sous chacun des deux emplacements pour la gestion des services et détecter les véhicules ventouses.

Trois modes opératoires pour le rechargement :

- Par smartphone en flashant le QR code sur la borne
- En entrant directement l'adresse URL affichée sur la borne
- En demandant un badge à Rambouillet Territoires, via le site internet [www.rt78.fr](http://www.rt78.fr), badge gratuit pour les habitants de la Communauté d'Agglomérations.

Cette borne est la première pierre de l'espace multimodale de Rochefort. Mais cela c'est un des projets à venir...



## NOTE AUX CAVALIERS

Deux rappels importants :



Dans un premier temps, si vous vous promenez à dos de cheval en ville, sachez que vous êtes soumis au même code de la route que les automobilistes. Ainsi, il est interdit de monter sur les trottoirs, ou de prendre une rue à contresens ; vous devez aussi respecter la signalisation, et respecter les stops ; Tout ceci pour votre sécurité, celle de votre animal, ainsi que celle des autres usagers.

Enfin, voir des cavaliers arpenter les rues en fiers destriers n'est pas étranger au charme de notre jolie petite bourgade... mais pensez aux souvenirs que laisse le passage de votre cheval dans les rues... Il est de votre responsabilité d'employer tous les moyens nécessaires pour éviter de laisser du crottin au sol.

## Problème de réseau...



Personne ne l'ignore, il n'est pas difficile de constater des problèmes de réseau au sein de notre commune.... La mairie ne peut que constater ce fait, et vous encourage à la mettre en copie ([mairie-rochefort@wanadoo.fr](mailto:mairie-rochefort@wanadoo.fr)) des mails de réclamation que vous pouvez envoyer à votre opérateur et/ou fournisseur internet.

Ce n'est que de cette manière que nous pouvons formellement attester de l'état de mécontentement de nos administrés, et appuyer des arguments concrets auprès des différents acteurs.



## POURQUOI COVOITURER ?

**La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires vous propose une solution économique, conviviale et écologique pour vos déplacements ponctuels ou réguliers : le covoiturage.**

**Il existe 2 types de covoiturage :**

- chaque conducteur utilise en alternance son véhicule (par exemple un jour sur deux ou une semaine sur deux). Il n'y a pas de partage des frais dans ce cas
- un conducteur covoiture un ou plusieurs passagers. Tous les occupants du véhicule participent alors aux frais du déplacement.

éco-calculatrice !

- Covoiturer, c'est mieux connaître ses collègues, ses amis, ses voisins...
- Covoiturer, c'est contribuer à la réduction de la pollution.

- Covoiturer, c'est aider les personnes en difficulté de déplacement (insuffisance des transports en commun, voiture au garage, absence de permis de conduire, incapacité physique à la conduite, etc.).

**Osez le covoiturage !**

Pour obtenir plus d'informations sur le covoiturage, RDV sur le site [www.rt78-covoiturage.fr](http://www.rt78-covoiturage.fr)

**Pourquoi covoiturer ?**

- Covoiturer, c'est diviser ses frais de déplacement par 2, 3 ou 4. Calculez ce que vous coûte votre voiture au quotidien et par an, pour vos trajets domicile travail, grâce à notre



## Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation thermique pour réduire vos factures d'énergie ?

Le programme « Habiter Mieux » permet de bénéficier d'aides financières importantes (jusqu'à 75% du montant des travaux) !

**Rambouillet Territoires vous invite à découvrir ce dispositif lors d'une réunion publique le mardi 6 décembre, à 18h30, salle Antoinette Vernes (Rambouillet).**